

177460 - Echange de félicitations au sein des musulmans à l'occasion du nouvel an..

question

Est-il permis aux musulmans d'échanger des félicitations et de prier les uns pour les autres à l'entrée du nouvel an? Evidemment, ils ne le font pas avec l'intention de célébrer l'évènement.

la réponse favorite

Il n'est pas permis aux musulmans d'échanger des félicitations à l'avènement du nouvel an. Il ne leur est pas permis non plus de le célébrer car agir ainsi revient à s'assimiler aux mécréants. Ce qui nous a été interdit.

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: **«Quiconque s'assimile à un peuple en fait partie.»** (Rapporté par Abou Dawoud,4031) et jugé authentique par al-Albani dans Sahihi Abi Dawoud.

La présentation de félicitations à un jour qui revient chaque année est une manière de le célébrer et fêter, ce qui est interdit.

Allah le sait mieux.